

Saint-Denis, le 16/11/2021

Objet : demande de rendez-vous pour remise de pétition

Monsieur le Ministre,

La Direction spécialisée de contrôle fiscal Île-de-France, établie à Saint-Denis, n'a pas été intégrée au périmètre d'application de la prime de fidélisation territoriale attribuée aux agents publics de l'État affectés dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Cette situation est vécue d'une manière injuste par la plupart des agents, tous grades confondus.

Une injustice mise en exergue par la réponse du Directeur Général de la DGFIP à une première interpellation syndicale qui vous était destinée. Monsieur Jérôme Fournel a en effet indiqué que « *les agents de la DIRCOFI Île-de-France ont un périmètre d'intervention qui s'étend à l'ensemble de la région Île-de-France et excède donc le seul département de la Seine-Saint-Denis* ».

Or à aucun moment, le décret du 25/10/2020 que vous avez signé, n'indique que le périmètre d'intervention des agents devrait se limiter au seul département de la Seine-Saint-Denis pour bénéficier de la prime. Le décret a donc été appliqué d'une manière relativement restrictive. Il convient, selon le décret, d'être au service direct des habitants de la Seine-Saint-Denis. La nuance est de taille et la réponse de notre Directeur Général est l'aveu même que les agents de la DIRCOFI Île-de-France devraient bénéficier de la prime de fidélisation territoriale.

Votre intention, lors de la signature de ce décret, était-elle vraiment d'en exclure les 700 agents de la DIRCOFI Île-de-France ?

Nous ne pouvons l'imaginer, Monsieur le Ministre, encore moins après les propos que vous avez vous-même tenus à l'attention des plus de 100 000 agents de la DGFIP lors d'une rencontre organisée le 28 septembre avec le Directeur général et les Directeurs locaux :

- « *vous avez non seulement sauvé l'économie française et (...) vous avez probablement évité à la France, à notre pays, une crise politique de bien plus grande envergure* ».

- « *les français que vous avez aidés, vous sont reconnaissants du travail qui a été fait* ».

N'oublions pas que les agents de la DIRCOFI Île-de-France ont particulièrement contribué à l'effort collectif durant le premier confinement, renforçant les effectifs des autres directions, ici pour aider à la mise en œuvre du fonds de solidarité, là pour assurer la réussite à distance de la campagne de déclaration de revenus 2019.

Sans oublier notre cœur de métier, le contrôle fiscal, dont l'affligeante actualité des Pandora Papers rappelle, s'il en est encore besoin, l'incontestable utilité.

Il est temps, Monsieur le Ministre, de joindre les actes à la parole, de concrétiser vos remerciements et de réparer une injustice.

C'est ce que vous demandent les agents de la DIRCOFI Ile-de-France à travers une pétition soutenue par nos 3 organisations syndicales : il faut intégrer notre direction dans le périmètre de la prime de fidélisation territoriale.

Nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir pour vous remettre ces pétitions et engager un dialogue à même de trouver la meilleure solution pour sortir de cette situation incompréhensible.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Solidaires DIRCOFI IDF
CGT DIRCOFI IDF
CFDT DIRCOFI IDF

Contacts :

Pour Solidaires herve.paugam@dgfip.finances.gouv.fr ; julien.chevalier@dgfip.finances.gouv.fr

Pour la CGT nadege.devinat@dgfip.finances.gouv.fr

Pour la CFDT christophe.pinto-da-silva@dgfip.finances.gouv.fr



H. PAUGAM



N. DEVINAT



J. Chevalier.



Christophe Pinto da Silva.